



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture : fonctionnement

Question écrite n° 50444

Texte de la question

M. Jean-François Calvo attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur le projet de réforme des haras nationaux. Il reconnaît l'imperieuse nécessité de donner une impulsion nouvelle à ce précieux moyen de valorisation et de promotion du cheval, d'autant plus que certaines régions telles les Hautes-Pyrénées font de l'élevage une composante économique non négligeable. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer l'état d'avancement de ce projet, ainsi que le statut définitif de cette nouvelle structure. D'autre part, dans un souci de rassurer les employés des haras nationaux, il lui demande de bien vouloir lui confirmer que la création de l'Office du cheval et des haras nationaux n'aura pas d'incidence sur le maintien des postes actuels et de lui préciser quelles seront les modalités de recrutement pour les personnels à venir.

Données clés

Auteur : [M. Calvo Jean-François](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50444

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1733